

EQUIPE INCENDIE EN ERP DE TYPE J



OBJECTIF GENERAL

Le candidat devra être capable d'appliquer les consignes de sécurité incendie en ERP de type J.

Le Public	Les prérequis	Contexte réglementaire	Durée	Groupe	Lieu
Personnel de l'établissement	Aucun	Règlement de sécurité des ERP de type J	demi journée	10 candidats maximum	Votre établissement

CONTENU

THEORIE

Connaître le cadre réglementaire en ERP de type J ;
Sensibiliser le personnel sur les risques incendie ;
Comprendre le triangle du feu ;
Définir les classes de feu ;
Connaître les agents extincteurs ;
Savoir identifier les extincteurs ;
Comprendre le fonctionnement de la centrale incendie (détection incendie)
Connaître les règles d'évacuation (résidents/public)
Savoir donner l'alerte (appel des sapeurs pompiers) ;

PRATIQUE

Utiliser les extincteurs sur le simulateur incendie écologique avec 8 points de feux (poubelle, écran, armoire électrique, literie, étagères, friteuse...).
Savoir faire "une levée de doute" en cas de détection incendie. (déclenchement des DA/DM)
Savoir mettre en sécurité les résidents en cas d'incendie confirmé. (exercices simulés)
Visite de l'établissement. (repérage des moyens existants)

MODALITES PEDAGOGIQUES

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur...

MOYENS PEDAGOGIQUES

Présentation Power Point (personnaliser selon la demande)
Simulateur incendie sur remorque (8 point de feux écologiques)
Batterie d'extincteurs de formation (eau pulvérisée, CO²)
Le candidat utilisera en totalité son extincteur !
Appareil à fumée de formation.
Mannequin de dégagement d'urgence.
Distribution d'un aide mémoire à chaque participant
Procédure simplifiée de réarmement de la centrale incendie (afficher au local SSI)

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation se fera à partir de cas concret simulés et des questionnements.

ACCESSIBILITE

Soucieux de l'accessibilité de nos formations au grand nombre, nous sommes vigilants à tenir compte des besoins spécifiques liés à une situation de handicap, un problème de santé ou une difficulté d'apprentissage.

Nous vous invitons à signaler toute situation particulière dès la prise en compte de votre demande.

DELAI D'ACCES

La formation sera planifiée après validation du devis selon vos disponibilités et celle du formateur.

(15 jours minimum entre la demande et le début de l'action de formation)

FORMATEUR

Jérôme MENARD formateur SST depuis 2005 également sapeur pompier volontaire en activité depuis plus de 35 ans.

COÛT DE LA FORMATION

Selon devis/conditions

Mise à jour 01/2024

